



**TRÈS**  
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir le poste de :

## **COORDONNATEUR/ COORDONNATRICE - GESTION DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER Concours 2017-411-A**

**Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Poste cadre, permanent à temps complet**

Période d'affichage : 5 au 15 septembre 2017

Sous l'autorité du(de la) coordonnateur(trice) – développement immobilier, la personne titulaire du poste planifie, coordonne et encadre les activités et les ressources relatives à la gestion immobilière municipale. Il coordonne l'ensemble des étapes d'acquisition et de disposition d'immeubles avec les diverses directions concernées ainsi que la mise en forme et le suivi des baux.

### **Exigences**

- Baccalauréat en droit;
- Cinq années d'expérience dans le domaine du droit immobilier;
- Être membre en règle de la Chambre des notaires ou du Barreau du Québec;
- Connaissance du droit municipal est un atout.

### **Qualifications et habiletés requises**

- Habiletés en planification administrative;
- Compétences en planification et en gestion;
- Leadership, vision et sens stratégique, esprit d'analyse et synthèse;
- Innovation, initiative, autonomie et dynamisme;
- Excellente communication verbale et écrite;
- Capacité à mobiliser positivement ses collaborateurs;
- Forte préoccupation à l'égard des besoins de la Ville et des organismes du milieu;
- Capacité à travailler dans un environnement informatisé;
- Facilité à travailler en équipe.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux compétitifs. Le salaire se situe entre 72 367 \$ et 90 458 \$ annuellement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae **avant le 15 septembre 2017 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

**par courriel à :** [ressourcesshumaines@v3r.net](mailto:ressourcesshumaines@v3r.net)

**par la poste à :** Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines  
Concours 2017-411-A  
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

---

### **SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.**

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

**v3r.net**